



Comite Technique Local

19 AVRIL 2012

2^{ème} convocation

Dialogue sociale....etc

Depuis le début de l'année 2012 le Comité Technique Local (CTL) remplace le Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD). Il est censé reprendre les mêmes missions :

Les Comités Techniques Paritaires étaient consultés sur l'organisation générale des services, en particulier sur l'organisation interne, la répartition des services, et sur les méthodes et techniques utilisées au travail. Ils devaient connaître des principales évolutions du métier, et en particulier de l'usage des nouvelles technologies.

Sur le plan social, les comités techniques paritaires devaient se prononcer sur les questions touchant aux effectifs, sur la situation des personnels contractuels, sur le travail à temps partiel et sur la répartition des primes. Ils avaient un rôle à jouer dans l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en particulier sur les conditions de progression professionnelle des femmes. Les CTPD étaient également consultés en matière de formation professionnelle continue.

Partant de ce postulat, **les représentants des personnels de la CGT FIP 43** ont donc participé activement aux deux premiers CTL.

Le premier, après avoir boycotté la première convocation, a déjà été une pale figure du dialogue social que pourtant vous n'hésitez jamais à mettre en avant.

Le deuxième est un exemple magistral de l'adage qui affirme « cause toujours tu m'intéresses » ou encore une démonstration édifiante du fameux règlement qui stipule : **article 1^{er}** « le chef a toujours raison », **article 2^{ème}** « si le chef a tort, le chef a quant même raison ». D'ailleurs lors d'un échange, un des représentants des personnels n'a pas hésité à vous le rappeler.

Alors Monsieur le **Président**, parfois **Directeur**, même si tout votre mérite vous a permis d'accéder au nouveau grade d'administrateur Général des Finances Publiques, croyez bien que **les représentants des personnels de la CGT FIP 43** ne siègent pas en CTL pour passer leur temps ou par un goût immodéré d'allégeance. Ils n'ont pas la faiblesse, non plus, de penser qu'ils sont suffisamment intelligents pour changer d'avis au gré des circonstances comme certains le démontrent trop souvent. Cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas loyaux vis à vis de leurs mandants, mais aussi de notre administration.

Vous êtes le premier à savoir que les représentants des personnels de la **CGT FIP 43** ne s'amusent pas à boycotter les instances dites de dialogue pour un oui ou pour

un non. Pourtant notre section avait proposé à la mi 2010 que toutes les Organisations Syndicales boycottent toutes les réunions et ce du plus petit niveau au plus haut, car manifestement le dialogue imposé par la Direction Générale des Finances Publiques ne mérite que cette réponse pour se faire réellement entendre. Aujourd'hui, et ce à tous les niveaux, force est de constater que nous avons raison.

Alors doit-on, encore, courber l'échine en se contentant de dénoncer ce déni de dialogue social en accompagnant la casse généralisée de notre service public ?

Pour étayer nos propos au delà de simples mots (maux ?), quelques exemples des échanges que vous présentez, sans rire, comme totalement transparents...

Vous aviez décidé, contre notre avis, de mettre en place un contrôle des **Dossiers à Forts Enjeu (DFE)** avec **Paris Nord**. Nous avons dénoncé, en son temps, toutes les difficultés inhérentes à ce genre de pratique, sans parler qu'il vaudrait mieux créer des postes sur Paris Nord pour traiter les **6 000 dossiers** en souffrance, plutôt que de créer des problèmes à Paris et ici... Le bilan est très clair. La sélection des dossiers a été une catastrophe à tous les niveaux. Les liaisons entre services sont du même niveau. Les produits attendus sont pour le moins modestes et en dessous de la moyenne des dossiers traités en local. En conclusion les agents et surtout leurs responsables sont pour le moins réservés pour ne pas dire critiques. Devant ces évidences vous arrivez « brillamment » à démontrer que vous aviez raison et que la faute en revient exclusivement au service parisien quant au choix des dossiers. Toutefois, suivant la règle que vous appliquez régulièrement qu'il est intelligent de changer d'avis, vous décidez de laisser tomber. Encore une fois, force est de constater que les représentants des personnels de la **CGT FIP 43** avaient raison, mais à quoi bon... le chef a toujours raison et si le chef n'a pas raison.....

Le **rapprochement CDI/CDIF** que vous avez, dès votre arrivée et malgré notre appel à la vigilance, imposé en **Haute-Loire**. Depuis nous soulignons, trop souvent à votre goût, toutes les incohérences et difficultés dans sa mise en place. Constat. La **Direction Générale** face aux dysfonctionnements généralisés de cette mise en place a suspendu la généralisation il y a 2 ans. Aujourd'hui à peine 50% des rapprochements sont effectifs et partout c'est la bérézina, même en Haute-Loire, et ce, même si vous affirmez le contraire. Des échos sourds affirment que la configuration actuelle est une catastrophe, qu'il y a moult effets pervers, que là où cela donne l'impression de fonctionner c'est uniquement dû aux quelques rescapés cadastraux qui y gravitent. A Yssingeaux, par exemple, où nous vous rappelons que par courriel nous vous demandions de ne surtout pas mettre en place ce rapprochement c'est un enlisement annoncé avant coulage définitif.

Sur les suppressions de sites, de nombreuses démarches sont en cours, mais en off. « Rien n'est fait » affirme le chef. Des annonces réelles dans la presse locale ! Juste histoire de combler un trou, même si un architecte travaille déjà sur des projets. Tout va bien. Des discussions avec des élus locaux sur le devenir de leur trésorerie et des fusions probables. « Rien de fait ne vous inquiétez pas ».... De toute manière une promesse, une vraie, le **CTL** sera informé le moment venu. Les représentants

des personnels y seront conviés. Ils pourront voter contre la première fois et la deuxième fois la direction passera en force pour le bien de tous...petit rappel : le chef a toujours raison et si le chef n'a pas raison.....tout va bien.

Un service est en ébullition depuis plusieurs semaines, la Trésorerie de Le Puy Ville. Après des interventions des représentants des personnels et des réunions avec les dits personnels, le cap décidé par la DG et chaudement encouragé par notre directeur sera maintenu. Le **CHS CT** a demandé la nomination d'un expert, la secrétaire du CHSCT devant être associée à la désignation de cet expert. La DG, probablement dans le cadre d'un dialogue social de qualité, réfléchit depuis plusieurs semaines, pour savoir si elle accepte cet expert !!! le chef a toujours raison et si le chef n'a pas raison.....tout va bien.

Maintenant la cerise sur le gâteau. Le budget était à l'ordre du jour. Dans la droite ligne des années précédentes le mot d'ordre est restriction généralisée. On serre un cran de plus à sa ceinture, même s'il n'y a plus de trou. Tous les chapitres ont droit à cette cure d'amaigrissement, même celui des frais de déplacement. Un détail tout de même. Lors du dernier **CTL les représentants des personnels de la CGT FIP 43** avaient dénoncé vigoureusement la dérive de notre **DG, M. Parini**, qui par vague de 1000 a convié à une grande messe à Paris, au prestigieux Hôtel Marriott (loué pour l'occasion), les comptables des SIP, des SIE, des SIP/SIE, des PRS, des trésoreries spécialisées ou pas... pour une réunion de 3 heures au but pas très bien défini. Tout le monde a fait le déplacement : la province, la banlieue, les DOM.... La **Haute Loire** y a participé en 3 vagues, une mi mars et 2 début avril. Le principe est déjà contestable, car il vide les services d'agents déjà pas en surnombre. Quant aux frais ils sont simplement supportés par les directions locales. **C'est un vrai scandale.** Dans le même temps on ergote 3 francs six sous à l'agent lambda et on fait payer sur leur budget les directions locales pour des réunions de propagande ? **C'est inadmissible** et l'ensemble des OS a dénoncé cette nouvelle dérive. Après nous avoir expliqué que c'était une convocation **OBLIGATOIRE** notre directeur nous a répondu qu'il n'y en avait **QUE** la moitié qui y étaient allés, en refusant fermement d'en préciser le nombre !!! Pour ce qui est du coût, il nous a répondu qu'on le saurait l'an prochain lors du bilan sur le budget ! **Les représentants des personnels de la CGT FIP 43** redemandent donc le nombre d'agents de notre direction qui y a participé. Ils en redemandent aussi le coût.

Cet dernier exemple significatif démontre, au delà des mots, la qualité réelle du dialogue social local. Manifestement on cache aux agents la réalité des faits. On se contente de les mettre devant le fait accompli.

Dans ces conditions, Monsieur le responsable de la **DDFIP 43, Les représentants des personnels de la CGT FIP 43** vous demandent communication immédiate du nombre de participants à la réunion Parini et son coût. C'est une demande légitime qui mérite une autre réponse que l'initiale, si toutefois vous voulez dépasser la simple posture en terme de dialogue social. Votre réponse déterminera la suite de cette réunion, mais aussi le futur immédiat du dialogue social local que vous voudriez qualifié de qualité.....